



Revue d'anthropologie des connaissances

11-4 | 2017

Mise à l'écart et embarras dans l'enquête en sciences sociales

M. Benninghoff, C. Crespy, J.-É. Charlier & J.-P. Leresche, *Le gouvernement des disciplines académiques : acteurs, dynamiques, instruments, échelles*

Séverine Louvel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rac/1383>

ISSN : 1760-5393

Éditeur

Société d'Anthropologie des Connaissances

Référence électronique

Séverine Louvel, « M. Benninghoff, C. Crespy, J.-É. Charlier & J.-P. Leresche, *Le gouvernement des disciplines académiques : acteurs, dynamiques, instruments, échelles* », *Revue d'anthropologie des connaissances* [En ligne], 11-4 | 2017, mis en ligne le 01 décembre 2017, consulté le 31 janvier 2020.
URL : <http://journals.openedition.org/rac/1383>

Ce document a été généré automatiquement le 31 janvier 2020.



Les contenus de la *Revue d'anthropologie des connaissances* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

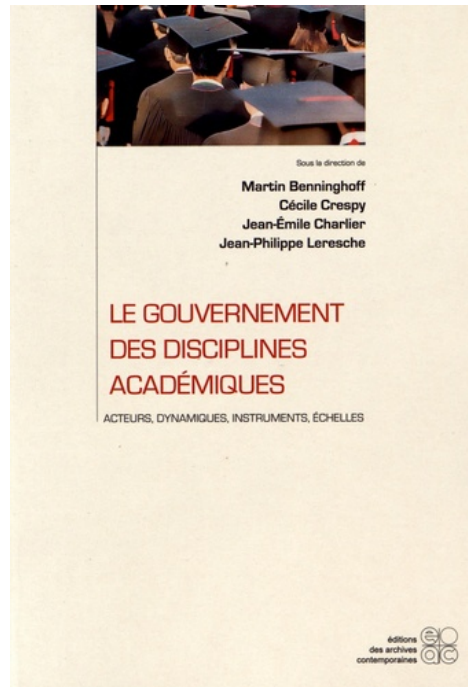
M. Benninghoff, C. Crespy, J.-É.
Charlier & J.-P. Leresche, *Le
gouvernement des disciplines
académiques : acteurs, dynamiques,
instruments, échelles*

Séverine Louvel

RÉFÉRENCE

Sous la direction de M. Benninghoff, C. Crespy, J.-É. Charlier & J.-P. Leresche, *Le
gouvernement des disciplines académiques : acteurs, dynamiques, instruments, échelles*, Paris :
Éditions des Archives Contemporaines, 2017, v-244 p.

- 1 À l'heure où les politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche célèbrent la pluri-, l'inter- ou la transdisciplinarité, plusieurs ouvrages de sociologie ou de science politique parus ces dernières années questionnent le sort des disciplines académiques¹. L'ouvrage collectif co-dirigé par Martin Benninghoff, Cécile Crespy, Jean-Émile Charlier et Jean-Philippe Leresche contribue à ce débat en analysant le « gouvernement des disciplines » que les éditeurs de ce volume définissent comme « l'ensemble des acteurs, normes, instruments, techniques et dispositifs qui participent à l'organisation, l'orientation, la régulation et la production des sciences en général et des disciplines en particulier » (Introduction générale, p. 2). Cet ouvrage rassemble onze chapitres issus d'une session thématique organisée lors du 6^e congrès des associations francophones de science politique qui s'est tenu à Lausanne en février 2015.
- 2 L'ouvrage s'intéresse aux dimensions cognitives et sociales des disciplines et les définit dans l'introduction générale comme « des instances de (re)production des savoirs (ainsi) que des institutions de contrôle social et politique » (p. 2). Il aborde leur gouvernement sous trois angles, qui conduisent les auteurs à privilégier un niveau d'analyse et à mettre l'accent sur une dimension de la définition des disciplines correspondant à chacun des angles adoptés. Ainsi, la première partie se compose de trois chapitres consacrés au « travail sur les frontières épistémiques » (chapitres de C. Fallon et F. Thoreau, de M. Grossetti et d'A. Roger). Cette partie aborde « la dimension locale et essentiellement scientifique du gouvernement des disciplines » (p. 5) et s'intéresse à la manière dont les chercheurs et les enseignants-chercheurs négocient, affirment ou déplacent leur identité disciplinaire, dans des situations d'interdisciplinarité ou de réponse à une demande économique. Par exemple, C. Fallon et F. Thoreau analysent comment, en tant que politistes, ils ont élaboré un questionnement commun avec des généticiens, qui a autorisé l'échange interdisciplinaire tout en préservant l'autonomie scientifique de chaque discipline². La deuxième partie rassemble quatre chapitres et se penche sur le « jeu des échelles », suggérant que « le gouvernement des disciplines se joue également à l'intersection de plusieurs niveaux d'action publique et académique » (p. 5) (chapitres d'A.-V. Fouradoulas et J.-P. Leresche ; J.-É. Charlier et S. Croché ; D. Imaniriho ; T. Boncourt). Cette partie vise à saisir les interdépendances entre les dynamiques locales, nationales et internationales, par lesquelles s'opère le gouvernement des disciplines. Notamment, le chapitre d'A.-V. Fouradoulas et J.-P. Leresche analyse les transformations de la discipline de la géologie comme le produit de réformes « multiscalaires » (cantonales, nationales, internationales) conjuguées aux choix institutionnels des établissements³. La troisième partie comporte quatre chapitres qui explorent les « instruments d'action



publique considérés comme autant de “leviers” pouvant agir sur la dynamique des disciplines » (p. 5) (chapitres d'E. Schultz ; J. Aust ; J. Barrier ; S. Paye et Y. Renisio). Les trois premiers chapitres de cette partie questionnent en particulier l'impact de programmes nationaux de financement ou d'évaluation sur la constitution et l'évolution de disciplines en France, dans plusieurs contextes institutionnels – politiques d'une agence, d'un gouvernement ou d'un établissement de recherche – et à des moments différents – des années 1960 à nos jours. Enfin, l'ouvrage se conclut par une postface centrée sur les défis de la science politique anglophone dans un contexte global (N. Kauppi), qui fait écho à certaines analyses développées dans la deuxième partie sur les effets de l'internationalisation sur les disciplines.

- 3 Cet ouvrage contribue de manière significative à la sociologie des disciplines scientifiques et de l'interdisciplinarité. En se centrant sur le gouvernement des disciplines, il établit des liens entre des domaines trop souvent séparés, à savoir les études des sciences et des techniques, l'analyse des politiques de recherche et d'innovation et les études sur l'enseignement supérieur. À un tel cloisonnement, il privilégie l'analyse des articulations entre l'enseignement et la recherche, le monde académique et la demande socio-économique, le pilotage des établissements et des agences d'évaluation et de financement de la recherche d'une part et la mobilisation des entrepreneurs scientifiques d'autre part, qui toutes contribuent aux évolutions des disciplines.
- 4 Plus précisément, trois contributions principales méritent d'être soulignées. Tout d'abord, l'ouvrage vient combler un manque flagrant d'études empiriques sur des sujets qui font l'objet de discussions récurrentes dans les milieux académiques et de multiples prises de position institutionnelles – des universités à la Commission européenne, en passant par les agences d'évaluation et de financement. On notera ici le large éventail de disciplines analysées – sciences pour l'ingénieur, sciences de la terre, chimie et sciences du vivant, sciences sociales – ainsi que la diversité des terrains d'études européens (Belgique, France, Grande-Bretagne, Roumanie, Suisse) et le développement de deux approches comparées (France et États-Unis dans le chapitre de M. Grossetti ; Royaume-Uni et France dans le chapitre de T. Boncourt). De plus, une enquête conduite au Rwanda décentre de manière très pertinente le regard généralement européen – voire occidental-centré – de la littérature sur les disciplines. Dans ce chapitre, Dan Imaniriho montre le rôle déterminant d'institutions internationales telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international ou encore l'Unesco dans la restructuration des disciplines au Rwanda après le génocide, et ce souvent au détriment des demandes locales⁴.
- 5 Ensuite, cet ouvrage contribue à un mouvement plus large de re-problématisation de l'analyse des relations entre science et politique et s'inscrit de ce fait dans la « Nouvelle sociologie politique des sciences » proposée au milieu des années 2000⁵. En réponse à l'appréhension essentiellement microsociologique des dynamiques politiques dans les sciences par les *science studies*, il s'agit ici d'explorer les « interdépendances entre les institutions scientifiques et politiques » dans d'autres espaces et à d'autres échelles que ceux du laboratoire. Par exemple, le chapitre de J. Aust met en évidence le rôle crucial d'un petit groupe d'« entrepreneurs de réformes » – des universitaires acteurs de mobilisations disciplinaires – dans la mise en place d'instruments de pilotage de la recherche dans la France des années 1960⁶.

- 6 Enfin, cet ouvrage rappelle de manière salutaire que les disciplines académiques ne sont pas en disparition et qu'elles constituent un principe fondamental d'organisation de la science comme du gouvernement de la recherche et de l'enseignement supérieur. À contre-courant des discours qui proclament voire célèbrent la fin des disciplines – notamment en raison des vertus supposées intrinsèques de l'interdisciplinarité –, l'ouvrage souligne que « les disciplines constituent bien un cadre d'analyse pertinent pour comprendre les transformations en cours des savoirs » (p. 7). Pour autant, il ne propose pas de plaider en faveur des disciplines⁷ mais souligne plusieurs modalités de coexistence de dynamiques disciplinaires et interdisciplinaires. Par exemple, « la dynamique des disciplines suit des logiques plus dialectiques ou circulaires entre un pôle disciplinaire et interdisciplinaire » (p. 10). C'est l'une des thèses que défend le chapitre de M. Grossetti. Analysant les dynamiques de création des disciplines, il avance que « tout domaine interdisciplinaire acquérant un minimum de stabilité tend à se transformer en discipline » (p. 43)⁸. Malgré leur proximité avec la demande socio-économique, les disciplines appliquées n'échappent pas à cette dynamique, comme le montre le chapitre de J. Barrier. Celui-ci souligne ce phénomène à propos de la constitution de la micro-électronique comme une discipline à part entière dans les années 1960⁹. De plus, les disciplines sont des entités hétérogènes dont les composantes peuvent évoluer différemment. En particulier, l'ouvrage montre que les structures disciplinaires servent deux objectifs – l'enseignement et la recherche – qui peuvent faire l'objet de modes de gouvernement bien distincts. Le chapitre de J.-É. Charlier et de S. Croche propose un « regard stéréoscopique » sur les disciplines : « L'axe des disciplines continue de guider les enseignements dans une majorité d'établissements [...] alors qu'il tend à être évacué des projets de recherche » (p. 93)¹⁰. Enfin, la « mise à l'épreuve » des disciplines dans un contexte de réformes varie dans le temps et dans l'espace. Le chapitre de T. Boncourt, qui analyse l'internationalisation des trajectoires des politistes français et britanniques, revient sur la dimension nationale des disciplines et sur les « modalités historiques différentes de structuration théorique des espaces scientifiques français, britanniques et transnationaux » (p. 134)¹¹. La science politique française est d'une certaine manière plus interdisciplinaire que son homologue britannique, ce qui conduit les politistes français à s'internationaliser plus facilement en direction de la sociologie ou de l'anthropologie. Les chapitres consacrés au financement sur projet saisissent des variations qui s'établissent à une échelle plus fine. Par exemple, le chapitre d'E. Schultz montre que deux programmes lancés à la même époque et pour un même domaine scientifique visent, pour l'un, à structurer une communauté scientifique – le programme réalise ce faisant un travail d'entrepreneuriat disciplinaire – et pour l'autre à développer des projets relativement indépendants d'une dynamique communautaire¹².
- 7 Pour conclure, ces conclusions stimulantes amènent à formuler deux remarques critiques sur cet ouvrage. La première concerne le choix des entrées à partir desquelles l'ouvrage problématise le gouvernement des disciplines académiques, et sur lesquelles repose sa structure d'ensemble. On ne peut que saluer l'effort de problématisation et de recherche d'une unité, là où bon nombre d'ouvrages collectifs se présentent comme une collection de chapitres aux liens ténus. De plus, les trois perspectives retenues restituent bien la diversité empirique et analytique du gouvernement des disciplines. Cependant, ces entrées pèchent par un certain manque de lisibilité et elles apparaissent, à la lecture des chapitres, comme relativement poreuses les unes vis-à-vis des autres. Par exemple, les « dynamiques épistémiques » auxquelles est dédiée la

première partie sont aussi soumises aux « jeux d'échelle » qui font l'objet de la deuxième. Notamment, le chapitre d'A. Roger, pourtant intégré à la première partie sur les dynamiques épistémiques, propose d'affiner la théorie bourdieusienne des champs scientifiques en vue d'expliquer l'évolution des disciplines « par une combinaison non intentionnelle de propriétés matérielles et symboliques formées à différentes échelles » (p. 46)¹³, notamment nationales ou internationales. De même, certaines transformations des disciplines appréhendées sous l'angle des « jeux d'échelle » prennent aussi leur source dans la mise en œuvre d'« instruments d'action publique », par exemple le processus de Bologne étudié dans le chapitre 5 par J.-É. Charlier et S. Croche.

- 8 La deuxième critique a trait à l'absence de réflexion, dans l'introduction générale, sur les motifs des variations ou des convergences disciplinaires du gouvernement des disciplines. Qu'est-ce qui explique les différences (ou les similarités) entre les dynamiques de « disciplinarisation » ou encore la capacité d'autorégulation des différents champs de recherches ? Cette question traverse plusieurs chapitres et elle est notamment centrale dans celui de S. Paye et de Y. Renisio. Ces auteurs mettent en effet en évidence d'importantes variations disciplinaires dans l'évolution des items soumis à évaluation pour le *Research Excellence Framework* en Grande-Bretagne – l'augmentation du pourcentage d'articles étant notamment spectaculaire dans les sciences sociales¹⁴. Quelles caractéristiques des disciplines (leur caractère plus ou moins « fondamental » ou « appliqué », leur degré d'internationalisation, leur degré d'unité et leurs divisions internes, l'organisation de la division du travail, leur dépendance à l'instrumentation, etc.)¹⁵ orientent-elles leurs reconfigurations face aux réformes de l'enseignement supérieur et de la recherche ? Certaines conservent-elles une plus forte autonomie lors de la mise en place d'instruments d'action publique qui cherchent à les affaiblir ? Autant de questions dont aurait pu traiter l'introduction générale, ce qui aurait accru l'unité de l'ouvrage et renforcé ses conclusions.

BIBLIOGRAPHIE

Barry, A., & Born, B. (eds) (2013). *Interdisciplinarity: Reconfigurations of the Social and Natural Sciences*. London: Taylor & Francis.

Frickel, S., Albert, M., & Prainsack, B. (eds) (2017). *Investigating interdisciplinary collaboration. Theory and practices across disciplines*. Chapel Hill, North Carolina: Rutgers University Press.

Gorga, A., & Leresche, J.-P. (eds.) (2015). *Transformations des disciplines académiques : entre innovation et résistance*. Paris : Éditions des archives contemporaines.

Frickel, S., & Moore, K. (eds) (2006). *The New Political Sociology of Science: Institutions, Networks, and Power*. Madison, Wisconsin: The University of Wisconsin Press.

Jacobs, J. A. (2014). *In defense of disciplines: Interdisciplinarity and specialization in the research university*. Chicago, Ill.: University of Chicago Press.

Whitley, R. (1985). *The Intellectual and Social Organization of the Sciences*. Oxford: Oxford University Press

NOTES

1. Citons ici, parmi les parutions récentes, sans prétendre toutefois à l'exhaustivité : Barry et Born (2013) ; Frickel et Prainsack (2017). Dans la littérature francophone, l'ouvrage prolonge une réflexion développée dans un ouvrage collectif paru chez le même éditeur et fait suite à un colloque également organisé à l'Université de Lausanne : Gorga et Leresche (2015).
2. Chapitre 1 « Rejouer les partitions disciplinaires : l'interdisciplinarité comme épreuve dans le cas de la génomique », pp. 17-32.
3. Chapitre 4 « Réformes multiscalaires de l'enseignement supérieur et transformations disciplinaires : le cas de la géologie en Suisse », pp. 65-82.
4. Chapitre 6 « Transformation des disciplines académiques dans un contexte de dépendance économique », pp. 99-120.
5. Frickel et Moore (2006).
6. Chapitre 9 « Gouverner les disciplines en disciplinant les instruments. Réformer les sciences du vivant et la médecine dans la France des années 1960 », pp. 163-180.
7. Dans la littérature anglophone, on trouve par exemple un tel plaidoyer dans Jacobs (2014). L'ouvrage de Jacobs réagit aux politiques de « démantèlement » des disciplines dans plusieurs universités américaines. À partir d'un large panorama de l'évolution de plusieurs disciplines au XX^e siècle, il dénonce la fragilité des arguments que les promoteurs de l'interdisciplinarité avancent contre les disciplines, telle leur incapacité à innover du fait de l'absence de communication entre des « silos » disciplinaires.
8. Chapitre 2 « Dynamique des disciplines : l'exemple des sciences pour l'ingénieur en France », pp. 33-44.
9. Chapitre 10 « Aux frontières de l'industrie : travail de démarcation et émergence d'un champ de recherche universitaire sur la microélectronique en France (1978-1986) », pp. 181-204.
10. Chapitre 5 « La quête de l'idéal d'efficacité conduit à gérer les disciplines de manières différentes dans l'enseignement et dans la recherche à l'université », pp. 83-98.
11. Chapitre 7 « Gouvernement des carrières académiques et diffusion d'un mainstream scientifique. Les politistes français et britanniques face aux injonctions à l'internationalisation », pp. 121-140.
12. Chapitre 8 « Le projet comme catalyseur ? Modéliser la réaction entre l'ANR et la chimie durable en France (2007-2012) », pp. 143-162.
13. Chapitre 3 « La discipline des champs. Éléments pour une analyse structurale des relations entre recherche publique et opérateurs économiques privés », pp. 45-82.
14. Chapitre 11 « Un gouvernement à distance des modes de production savante ? L'articulation de trente-six disciplines au prisme du Research Excellence Framework (Royaume-Uni, 1992-2014) », pp. 205-231.
15. Nous renvoyons ici par exemple à Whitley (1985).

AUTEURS

SÉVERINE LOUVEL

Univ. Grenoble Alpes, CNRS, Science Po Grenoble, PACTE, FR-38000 Grenoble (France). ORCID :
<https://orcid.org/0000-0002-5624-3381>